



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Avis public est, par la présente, donné par M^{me} Annie Frenette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, que le conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** le 19 décembre 2024 à 19 h 30 au 477, rue Principale à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1- Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Conseil municipal
 - 3-1- Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2025
 - 3-2- Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027
- 04 - Période de questions
- 05 - Clôture et levée de la séance

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront **EXCLUSIVEMENT** sur les prévisions budgétaires de l'année 2025 et le PTI) 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage, ce 11^e jour de décembre 2024

Annie Frenette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Frenette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité et d'en avoir affiché une copie sur le babillard prévu à cet effet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour de décembre 2024

Annie Frenette

Directrice générale et greffière-trésorière